



Prévenir les pathologies des bâtiments

Ref 8974301

Prévenir les pathologies des bâtiments

Formations courtes

Perfectionnement

2 jours (14 heures)

Paris

Gérer les principaux sinistres, anomalies et dysfonctionnements

Les pathologies du bâtiment peuvent être des pathologies du gros œuvre de la construction, un affaissement, de l'humidité ou des fissures en tout genre. Les types de pathologies sont donc nombreux et l'inflation des sinistres qui y sont liés et leur coût non négligeable nécessitent de connaître l'origine des désordres afin d'y remédier, de manière préventive et curative.

Objectifs

- Analyser les désordres pathologiques du bâtiment
- Déterminer les remèdes appropriés
- Adopter une posture préventive de la pathologie des bâtiments

Pour qui ?

Maîtres d'ouvrage Techniciens et ingénieurs des maîtres d'ouvrage Bureaux d'études techniques Toute personne d'une

entreprise chargée de travaux

Code dokélio : 51055

Prérequis

Connaître le vocabulaire et les bases en matière de techniques de construction d'un bâtiment ou avoir suivi " Approche des technologies du bâtiment " (code 74113)

Compétences acquises:

Détecter les pathologie d'un bâtiment et définir les solutions pour y remédier

Programme

Définir la composition du bâtiment et les pathologies associées

- La constitution du bâtiment : la structure et son enveloppe
- La résistance du bâtiment
- Les différentes fonctions du bâtiment
- La classification des bâtiments

- La datation des bâtiments

Prévenir et gérer les pathologies

Déterminer les pathologies des structures et fondations

- La qualité des sols et sous-sols
- Les infrastructures et fondations profondes et superficielles
- Les superstructures porteuses

- Les murs de soutènement
- Les altérations des charpentes en bois, métal ou béton

Cerner les origines des pathologies

Identifier les causes, les manifestations et les remèdes possibles

- La couverture du bâtiment
- Le second oeuvre
- La pathologie des équipements
- La plomberie et les canalisations

Étude de cas : analyse de désordres relatifs aux fondations et aux infrastructures

- Les problèmes d'humidité dans le bâtiment
- L'isolation thermique
- L'acoustique

Exercice d'application : à partir de désordres nommés, détermination des remèdes possibles et préconisation d'une méthode de prévention

- Les espaces extérieurs et la voirie
- Les matériaux et techniques de construction
- Les catastrophes naturelles et la pollution : séismes, sécheresse, inondation...

Analyser le diagnostic

Gérer les éventuels sinistres

Prioriser les interventions en hiérarchisant les dommages

Étude de cas : à partir d'un diagnostic, définition du plan d'intervention et de la graduation des priorités

Mesurer les aspects techniques et réglementaires

- La question de la non-conformité en matière d'accessibilité ou de sécurité
- L'amiante, le plomb, le gaz
- Les assurances à souscrire
- Les types de responsabilités pouvant être mises en oeuvre
- Les normes, règles et DTU
- Le devoir de conseil et ses conséquences en cas de non-respect
- Les limites de la compétence

1460€ HT

1290€ HT

Prochaines sessions

Paris

03 et 04 oct. 2019

03-10-2019

04-10-2019

12 et 13 mai 2020

12-05-2020

13-05-2020

01 et 02 oct. 2020

01-10-2020

02-10-2020

[S'inscrire](#)

[Nous contacter](#)